

Informations et Consignes pour les Exposants au 1er janvier

Voici les dernières informations et consignes quant aux conditions d'accès et de protections sanitaires lors de notre Salon du Chat de Dammarie-Les-Lys :

- → Depuis le 21 juillet 2021 le «Pass Sanitaire» est exigé dans les établissements et les rassemblements où le brassage du public est le plus à risque sur le plan sanitaire ; sa possession est donc obligatoire, y compris les 12-17 ans depuis le 30 septembre. La validité des tests RT-PCR et antigéniques pour le « pass sanitaire » est ramenée à 24 heures depuis le 29 novembre 2021.
- → La possession du «Pass Sanitaire» ne dispensera personne de l'application des gestes barrières et de la distanciation physique, n'oubliez pas votre réserve de gel hydro-alcoolique.
- → Le port du masque sera obligatoire dans la salle d'exposition. Ce port concernera bien sûr toute personne présente, et ce à partir de l'âge de 11 ans ; il sera fortement recommandé dès l'âge de 6 ans.
- → Toute restauration sera donc interdite dans la salle d'exposition ; le «Bar» habituel mis à votre disposition pour un service de restauration rapide et de boissons ne sera donc pas ouvert.
- → Vous pourrez néanmoins déjeuner rapidement à tour de rôle dans une salle annexe sur des tables mises à votre disposition, ou dehors au niveau du parking, ou dans les restaurants situés à proximité, dont une pizzeria.
- → Un « Référent Covid » sera présent pour vous assister et contrôler le respect des règles sanitaires.
- → Pour éviter les manipulations, les régularisations de paiement devront être faites avant l'exposition.
- → L'accès à la zone de jugement sera limité à une seule personne par chat présenté.
- → Afin que nous puissions au mieux composer les «carrés» en fonction de vos souhaits de proximité et du respect des contraintes de distanciation, merci de nous informer si l'exposant ayant inscrit le(s) chat(s) viendra accompagné.
- → La salle est dotée d'une CTA : Centrale de Traitement d'Air, ce qui permet de renouveler et purifier l'air pendant toute la durée de l'exploitation.
 - → Les sanitaires seront régulièrement désinfectés.

Le présent document s'enrichira régulièrement jusqu'au jour de l'exposition.